

# L'anthropologie historique de l'exploitation des ressources maritimes et côtières

■ J. P. CHAUVEAU, *sociologue,*  
*ORSTOM-Montpellier*

*mots-clés : DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE  
SOCIO-ANTHROPOLOGIE HISTOIRE LITTORAL  
ACTIVITÉ MARITIME*

*keywords : SOCIO-ANTHROPOLOGY HISTORY  
METHODOLOGY LITTORAL MARITIME ACTIVITY*

Il ne s'agit pas seulement de se soucier, de manière assez vague, de faire de l'histoire sociale (histoire sociale au demeurant difficile à mettre en œuvre sur un domaine géographique aussi vaste et sur un objet d'étude aussi diversifié) ni de donner à l'analyse anthropologique une plus grande profondeur historique. En outre, nos compétences ne sont pas celles d'historiens professionnels.

Il s'agit surtout de mettre en œuvre, sur un sujet qui s'y prête particulièrement, une approche méthodologique opératoire eu égard à la problématique générale des disciplines socio-anthropologiques. Cette approche peut être utile aux spécialistes des autres disciplines représentées dans le programme pour la compréhension des dynamiques et des usages du « milieu » de mangrove.

## L'APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

### LA MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE EST LA SUIVANTE :

- a) Etudier en tant que tels les processus de changement ;
- b) Pour cela, considérer que les processus de changement sont empiriquement identifiables par les comportements d'acteurs ;
- c) Analyser les comportements en termes de stratégies d'acteurs ou de groupes d'acteurs (approche « interactionniste ») en considérant que ces stratégies valorisent les marges de manœuvre, aussi minimes soient-elles, que possède tout acteur social, même dominé, dans ses relations avec les institutions et les autres acteurs.

Par exemple, ces marges de manœuvres émergent de la mise en pratique des règles normatives qui régissent les institutions « coutumières » et que les acteurs doivent adapter à des contextes et des situations toujours particuliers. Elles émergent également de la diversification des rôles sociaux et des intérêts. Des marges de manœuvre pour les acteurs naissent encore des tensions entre, d'une part, les structures locales et, d'autre part, les contraintes structurelles extérieures ou englobantes (par exemple dispositif colonial ou politique, dispositif marchand contrôlé par des opérateurs économiques nationaux ou internationaux).

L'approche dite interactionniste « tente de concilier les deux approches classiques en sciences sociales que sont l'approche « structuro-fonctionnaliste », qui privilégie la détermination par les contraintes des structures et des institutions, et « l'individualisme méthodologique », qui privilégie l'action autonome des individus.

Cette approche s'est révélée productive dans les domaines de l'étude du changement social et dans l'étude des faits de développement, en particulier dans les micro-études de cas. Par rapport au présent

programme, elle demande à être adaptée au caractère « macro » du programme et à la plus grande profondeur historique (cf. infra).

### GRILLE D'ANALYSE EMPIRIQUE

En termes de méthodologie de recherche, on peut utiliser la grille d'analyse suivante (Bierschenk et Olivier de Sardan, 1994) :

a) Privilégier l'identification et l'analyse des conflits, confrontations, négociations et compromis.

Les conflits et les négociations sont des indicateurs privilégiés du fonctionnement d'une société locale. Ce sont des indicateurs de changement social (qui n'excluent pas bien sûr les consensus).

b) Identifier, dans la mesure où les sources le permettront, des champs ou des arènes de confrontations d'acteurs ou de groupes d'acteurs en interaction autour d'enjeux communs.

c) Identifier les groupes stratégiques. Le groupe stratégique est une sorte de groupe virtuel qui nous aide à penser la convergence des stratégies entre certains individus ou catégories d'individus dont on peut penser qu'ils partagent une même position face à un même problème.

Dans notre cas, les problèmes et les enjeux seront essentiellement ceux que suscitent les activités de pêche et de navigation.

## APPROCHE DES ACTIVITÉS MARITIMES

Le thème de l'exploitation et de l'usage d'un « milieu » (pour le moment caractérisé par des traits descriptifs bio-écologiques : le milieu maritime et côtier) se prête à une telle approche.

On peut décomposer l'usage de ce milieu selon les différentes activités significatives, repérables dans l'histoire, auxquelles il a donné ou donne lieu. On a affaire généralement à un ensemble plus ou moins cohérent d'activités en interrelation. A des fins de description, on peut s'inspirer de l'approche en termes de système de production et d'analyse de filière, pour autant que le matériel historique le permette. On procédera de manière inductive (regroupement des informations selon leur localisation) plutôt que déductive (déduction des activités d'exploitation à partir de postulats sur les potentialités du milieu).

On peut esquisser une périodisation d'ensemble en reliant les principaux changements identifiables à quelques variables clés dont on recherchera les indicateurs à partir des documents historiques :

- démographie, histoire du peuplement, mouvements de population ;
- constitution ou évolution des entités ethniques et politiques ;
- évolution des échanges, notamment des échanges sur le marché international ;
- évolution des conditions agro-écologiques ;
- évolution des produits de consommation de base.

Dans ce cadre général, descriptif plus qu'explicatif, on peut alors chercher à constituer un corpus de données sur les conflits, les confrontations et les négociations. Les documents anciens ou d'origine coloniale ne sont, en général, pas avares de telles notifications.

Il est souvent possible d'en identifier les enjeux (d'autant que les témoins européens sont en général parties prenantes). On peut ainsi avoir une idée du champ de confrontation concerné (enjeu, activités concernées, ressources mobilisées dans les conflits, alliances entre groupes, mode de résolution des conflits etc.).

On privilégiera les enjeux associés à l'accès et à l'exploitation des ressources maritimes et côtières (en incluant les ressources « indirectes » qu'offre le milieu : transport, refuge ou au contraire mise en contact). Ces enjeux comportent non seulement des aspects « physiques » (accès territorial, accès à de l'outillage, à des techniques ou à des espèces ou variétés de plantes, par exemple) mais aussi des aspects organisationnels (mobilisation de la force de travail, associations de travail ou professionnelles, organisation des diaspora commerçantes...) et institutionnels (tributs, interdits, associations de groupes d'âge ou confessionnels, territoire).

Il est beaucoup plus difficile de déterminer l'ensemble des groupes stratégiques concernés par un enjeu donné. Les témoignages européens traitent presque uniquement des conflits d'intérêts entre les détenteurs locaux de l'autorité ou entre les autorités locales et les intérêts européens (les uns et les autres étant hétérogènes). Les informations relatives aux critères de différenciation statutaire ou hiérarchique, aux mouvements religieux, aux migrations, aux identités ethniques, aux conflits entre gouvernants et gouvernés ou entre catégories professionnelles peuvent cependant aider à compléter le tableau général des groupes stratégiques.

Les conflits étant en général localisés, on cherchera à donner une signification à leur regroupement dans l'espace (en fonction des facteurs de variabilité du milieu et de la position des lieux d'observation des conflits les uns par rapports aux autres) et dans le temps (en fonction de la périodisation d'ensemble).

Il est clair que l'on ne doit pas s'attendre à une « couverture » de l'ensemble de la zone d'étude. Cependant, mieux vaut une accumulation d'informations localisées, même inégalement réparties, qu'une projection de déductions logiques mais indémonstrables sur l'exploitation des ressources.

Un point important, et particulièrement pertinent pour le programme de recherche, est qu'un élément de référence dans le système d'action des acteurs est simultanément considéré comme contrainte et comme ressource. C'est le cas bien évidemment des ressources matérielles dont l'exploitation est soumise à des contraintes techniques, organisationnelles et institutionnelles. Mais c'est le cas aussi des éléments organisationnels et institutionnels (par exemple les contraintes du marché, les contraintes politiques, les contraintes « coutumières ») qui constituent aussi des ressources pour les acteurs dès lors qu'ils sont en mesure, en fonction de leur position sociale et de leur marge de manœuvre, de tourner à leur avantage les contraintes « structurelles ».

Cette approche méthodologique, très productive dans les études de cas, est certainement difficile à mener à l'échelle de temps et d'espace qui nous concerne. Mais c'est un pari qui peut se révéler payant.

## RÉFÉRENCE BIBLIOGRAPHIQUE

BIERSCHENK, T., OLIVIER DE SARDAN, J.P., 1994, ECRIS : « Enquête Collective rapide d'identification des conflits et des groupes stratégiques », in *Journées de l'APAD*, Bamako (Mali), 11 p.